

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION
PERMANENTE DE QUÉBEC**

23 Rue St-Jean

Argent à prêter, termes et conditions faciles. L'emprunteur peut contracter pour le nombre d'années qui lui convient et rembourser le capital avec l'intérêt mensuellement. Intérêt alloué sur paiements faits d'avance.

À VENDRE

Propriétés situées dans différents endroits. L'acheteur peut payer par versements mensuels comme un loyer.

G. Gourdeau,

Québec, sept. 1896. Secrétaire.

QUÉBEC

Jean-Baptiste Gingras, failli, et Samuel Bussièrès, requérant cession, et Georges Burroughs, curateur. Trois lots de terre situés dans la cité de Québec, rues Sutherland et St-Olivier. Vendus au bureau shérif, le 27 fév. à 10h. a. m. R. sans délai.

Timothy Hibbard Dunn contre Charlotte Louisa Lloyd Un terrain dans la cité de Québec, quartier St-Pierre. Vendu au bureau du shérif, le 27 fév. à 10h. a. m. R. le 26 mars.

ST-FRANÇOIS

E. H. Armitage, failli, et Joseph P. Rcyer et Robert R. Burrage, curateurs conjoints. Trois morceaux de terre situés dans le canton de Cleveland. Vendus à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Bibiane de Richmond, le 24 mars à 10h. a. m. R. sans délai.

Cléophas Jacques contre Louis Drépeau. Le lot No 40 du 1er rang sud du canton de Garthby. Vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Olivier de Garthby, le 27 mars à 1h. p. m. R. 5 mai.

Joseph H. Papineau contre dame Laurette Gay veuve de Henry Carleton Bishop. Deux morceaux de terre situés dans le canton de Stanstead. Vendus à la porte de l'église de la paroisse du Sacré-Cœur de Jésus le 26 mars à 10 h. a. m. R. le 30 mars.

David Thomas Armitage et Edwin Henry Armitage contre Frederick William Patch. Un terrain dans le canton de Cleveland. Vendu à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Bibiane de Richmond, le 27 fév. à 10h. a. m. R. le 27 mars.

Emilien Cloutier contre Pierre Labbé. 2 lots de terre dans la paroisse de Saint-Albert de Warwick. Vendus à la porte de l'église de la dite paroisse le 27 fév. à 11 h. a. m. R. le 6 mars.

TROIS-RIVIÈRES

Dame Marie-Victoire Yale contre Narcisse Blais. Une terre située dans la paroisse de St-Antoine de la Rivière-du-Loup. Vendue à la porte de l'église de la dite paroisse le 27 mars à 10h. a. m. R. le 31 mars.

Jules Raymond contre Pierre Desfosés. Un lot de terre situé en la paroisse de Ste-Monique. Vendu à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Monique, le 2 mars à 10 h. a. m. R. le 14 mars.

Evariste Boisclair contre Louis Pombert. Un emplacement situé au village de St-Wenceslas. Vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Wenceslas, le 1er mars à 10 h. a. m. R. le 1er mars.

**NAP. MATIÈRE
COURTIER de MINES,
QUÉBEC**

Je continuerai à faire les affaires de Courtage on mon nom seul, au même bureau

118 rue St-Pierre

Stocks Miniers achetés et vendus à commission.

Correspondance sollicitée. Téléphone 731.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sous-signe et portant la suscription "Soumission pour Travaux, L. A. Angle" seront reçues au bureau jusqu'à Vendredi le 19 Février, pour la construction d'un Quai à Loutbinière, comté de Loutbinière, Qué.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, ainsi qu'au Bureau de Poste, Loutbinière, et les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumission ainsi que tous les autres renseignements utiles.

Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque accepté sur une banque incorporée pour la somme de cinq cents piastres (\$500.00), et fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce cheque sera considéré si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas immédiatement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le cheque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, **E. F. E. ROY,** Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 7 janvier 1897.

Le Département refusera de payer tout journal qui publiera cette annonce sans en avoir préalablement reçu l'autorisation.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sous-signe et portant la suscription "Soumission pour Travaux, Cap à l'Angle" seront reçues au bureau jusqu'à Vendredi le 19 Février, pour la construction du prolongement du quai au Cap à l'Angle, comté de Charlevoix, Qué.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, ainsi qu'en faisant application à M. Alfred Dechêne, Cap à l'Angle, et les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumission ainsi que tous les autres renseignements utiles.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque accepté sur une banque incorporée, pour la somme de quatre cents piastres (\$400.00) fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce cheque sera considéré si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas immédiatement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le cheque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, **E. F. E. ROY,** Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 31 décembre 1896.

Le Département refusera de payer tout journal qui publiera cette annonce sans en avoir préalablement reçu l'autorisation.

POISSON

HARENG, Cap Broton et Labrador, Quarts et demi-quarts

MORUE LARGE, Nos. 1 et 2, SAUMON du Labrador, Truito saumonée, Flétan Tarbot. Morue sèche, Anguille, etc.

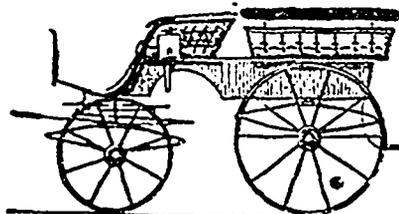
AUSSI FLEUR, LARD, GRAINS, HUILES, Etc.

par **GEO. TANGUAY,**

Bureau: 48, rue St-Paul
Magasin: 33 & 35, 34 & 36 St-André
Quais: rue St-André & Dalhousie

VERRET & C^o 101 & 103

Carrossiers - - Cote d'Abraham



EN STOCK OU SUR COMMANDE :

Cutters, Sleighs, Carrioles, Sleighs Tandem, Sleighs russes, Traineaux de famille à 4 et 5 places

Les voitures de VERRET & C^o sont renommées pour leur solidité et leur parfaite élégance.

Chemin de fer

INTERCOLONIAL

A partir du 13 octobre 1896, inclusivement, les trains de ce chemin de fer circuleront quotidiennement (dimanche excepté) comme suit:

DEPARTS DE LÉVIS	Hrs.
Accommoda'tion, sur Rivière du Loup et Campbellton	7.50
Express direct sur St-Jean, Halifax et Sydney	14.30
Accommodation sur Riv. du Loup	17.00
ARRIVÉES A LÉVIS	
Accommodation de Riv. du Loup	5.40
Accommodation, de Campbellton et Riv. du Loup	11.00
Express de Riv. du Loup (quotidien)	12.20
Express direct de St-Jean, Halifax et Sydney (lund. excepté)	13.20

Les trains du chemin de fer Intercolonial sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui en valent en re-Halifax et Montréal VIA Lévis sont éclairés à l'électricité.

Tous les trains sont réglés sur l'heure Eastern Standard.

On peut obtenir les billets de passage, de même que toute information concernant la route, et les taux de fret et de passagers en s'adressant à

D. R. McDONALD
Agence pour la cité de Québec
49 rue Dalhousie.

Bureau du chemin de fer,
Montreal, N. B., 8 oct. 1896.

"MARCHÉ FRANÇAIS"

Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

6 Place du Louvre, Paris
Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, viandes, bestiaux, câbles, riz, laines, cotons, féculs, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.